

Bruxelles, le 26 mai 2020.

COMMUNIQUE DE PRESSE

La CGSP Admi-ALR-LRB et ACOD Overheidsdiensten dénoncent avec force depuis des années les politiques d'austérité tout particulièrement en matière de dépenses de soins de santé. Depuis longtemps, trop longtemps, ce secteur est sous financé, sous équipé, abandonné dans ses revendications par les gouvernements fédéraux successifs.

Aujourd'hui, en pleine crise du coronavirus, les propos de la Ministre Marghem sur l'action du 16 mai dernier des travailleurs du CHU Saint Pierre sont ressentis par le personnel comme une nouvelle insulte à leur égard, voire une humiliation. Ce ne sont pas des enfants gâtés mais des travailleurs(euses) épuisé(e)s et lassé(e)s.

C'est pourquoi, les travailleurs du secteur public de la santé se mobiliseront à dater du 27 mai pour se faire entendre et respecter. Il s'agit d'entamer une concertation sociale digne de ce nom, comme l'ont promis lors de la rencontre du 20 mai dernier les ministres De Block, Clarinval et Muylle.

Les Travailleurs de la santé souhaitent une véritable reconnaissance et attractivité des métiers.

Pour ce faire il faut à tout le moins répondre aux exigences suivantes :

- Le refinancement de la sécurité sociale et par conséquence des soins de santé.
- Le recrutement de personnel dans les hôpitaux.
- Une amélioration des conditions de travail par l'augmentation des normes d'encadrement.
- Une amélioration du bien-être au travail, notamment en réduisant la charge de travail.
- Une revalorisation des fonctions et des barèmes du personnel du secteur de la santé.

De plus, pour faire face à une éventuelle seconde vague du coronavirus, nous exigeons :

- Des tests de dépistage pour tous, tout particulièrement les travailleurs dans les services COVID.
- Des équipements de protection de qualité et en suffisance pour tous.

Ce 27 mai ne sera que le début d'actions des professionnels du terrain s'ils se sentent oubliés ou méprisés à nouveau.

Les représentants syndicaux d'un personnel en colère.

Contact presse :

- Bruxelles : Carine Rosteleur 0498/97.36.18
- Flandre : Yves Derycke 0486/51.33.85
- Wallonie : Olivier Nyssen 0498/78.10.04